

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 MARS 2016

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, TRIBOULIN, COQUARD, GROSMOLLARD, CHEVALIER, CHARBONNIER, GUERPILLON, DUPUY, VINCENT, BLAIN, CHABANNE, SOULARD, JOUBERT, BIEF, GIRAUD.

Secrétaire de séance : GROSMOLLARD Véronique

- **Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 février** : il est approuvé à l'unanimité.

- **Budget Primitif 2016 :**

- **Vote des subventions 2016 :**

Les propositions de subventions de la commission Finance sont approuvées à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'allouer en 2016 les subventions désignées ci-dessous et précise que ces subventions seront inscrites au budget primitif 2016.

➤ Prévention routière	50.00
➤ Ecole de musique de Panissières	200.00
➤ Groupement des 4 cantons	271.80
➤ ARAIRE	50.00
➤ Groupe Déprim'espoir	60.00
➤ Centres de loisirs	2.10 € / enfant / jour
➤ Les Amis de La Bibliothèque Municipale	1 500.00
➤ Cantine scolaire	7 500.00
➤ Association des handicapés des Monts du Lyonnais	50.00
➤ Association Vie Libre	50.00
➤ Comité de soutien du CH de Feurs	50.00
➤ Croix Rouge des Monts du Lyonnais	100.00

- **Prévisions de crédits au budget 2016 :**

Les avenants aux contrats de travaux « Parking » et « mise en accessibilité des trottoirs » sont approuvés à l'unanimité:

Travaux parking « Rue des Gavots » : montant supplémentaire de 17 090.18 € TTC.

Travaux mise en accessibilité des trottoirs et du commerce: montant supplémentaire pour l'abaissement de bordures de 885.24 € TTC.

Il est décidé à l'unanimité d'inscrire les sommes suivantes au budget 2016:

au budget communal en voirie section investissement :

- 1 043.04 € TTC pour des travaux au niveau de l'impasse du Colombier

- 2 212.80 € TTC pour des travaux au Monument aux Morts

au budget assainissement :

- 4 988.28 € TTC pour des travaux de collecte des eaux pluviales du Monument aux Morts à la rue des Canuts

- 4 039.08 € TTC pour l'évacuation des eaux pluviales de la rue des Canuts au Barmat

Mr COQUARD informe l'assemblée de la livraison des réfrigérateurs à école et la mairie.

- **Projet de schéma de mutualisation entre les services de la communauté de communes et les communes membres** : Après avoir pris connaissance du document conséquent établi par les services de la communauté de communes sur la mutualisation des services entre les collectivités, les élus ont été en capacité de l'apprécier. Il est approuvé à l'unanimité.

- **Assurance du personnel** : A l'unanimité, le conseil donne mandat au Centre de Gestion du Rhône pour engager un renouvellement du contrat groupe d'assurance du personnel pour les 4 agents affiliés au CNRACL.
- **Encaissement dégrèvement de taxe foncière** : Le conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à encaisser un chèque de dégrèvement « sécheresse » de taxes foncières d'un montant de 229 euros.
- **La révision du montant de location de l'appartement communal vacant de la mairie** : Elle est approuvée à la majorité (13 voix : pour ; 2 voix contre). Au regard du marché locatif, le loyer est fixé à 420 euros au lieu de 507.00€.

- **Charges 2016 du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)** : Madame le Maire informe que le montant des charges dues au SYDER pour l'année 2016 représente un montant total de 53 322.75€ (pour rappel, les charges se sont élevées à 60 484.76€ en 2014 et 66 218.37€ en 2015).

Ces charges annuelles sont constituées de :

- une contribution administrative (fonctionnement du Syndicat)
- les charges liées aux travaux effectués (investissement)
- les charges de maintenance et exploitation de l'éclairage public

En 2016, la participation du SYDER s'élève à 57 930.68€ (aide portant essentiellement sur l'annuité des travaux d'investissement).

Madame le Maire rappelle le principe de financement du syndicat. Chaque commune peut choisir de budgétiser ou bien de fiscaliser partiellement ou totalement ses contributions. A défaut d'une délibération contraire, c'est la fiscalisation qui est retenue.

La commune a fait le choix de la fiscalisation qui se traduit par une répercussion sur la taxe foncière et d'habitation des contribuables. A noter que la taxe communale sur la consommation finale d'électricité indexée sur les factures d'électricité de chaque ménage constitue par ailleurs une source de revenus pour le SYDER (le montant perçue par le SYDER en 2014 s'élève à 19 603.52€).

- **Comptes-rendus des commissions** :
 - « **Enfance-Vie scolaire** » : Mme BLAIN donne un compte-rendu du dernier conseil d'école et met en évidence les différents projets. Elle présente aussi la liste de divers petits travaux demandés par l'équipe pédagogique.
 - « **Vie associative-Jeunesse et sports** » : Mme le Maire informe qu'une rencontre entre le club foot et les élus de St Martin Lestra- St Barthélémy Lestra- Chambost aura lieu le samedi 23 avril à 11h en mairie de Chambost afin d'aborder ensemble la demande d'aménagement du terrain de foot.
 - « **Urbanisme** » : Mme le Maire annonce qu'une réunion au sujet de la révision du Plan Local d'Urbanisme avec les Personnes Publiques Associées aura lieu le mercredi 16 mars à 14h30. Il est aussi précisé que le 23/02 après 5 ans de travail, le document du SCOT a été arrêté à l'unanimité des membres présents.
 - « **Animation-vie culturelle-Tourisme** » : Mme Joubert propose de programmer une réunion ouverte à tous les volontaires en vue de la préparation de la fête de la musique. La date sera définie ultérieurement.
 - « **Communication et veille technologique** » : La commission communication est toujours mobilisée sur l'élaboration du site internet, c'est un travail très long.
 - « **Voirie** » : Il est présenté de façon générale l'étude réalisée par le service de la MDR (Maison Du Rhône) concernant la « déviation poids lourds » et le cadre de l'installation de signalisation routière.

- « **Bâtiments** » : Il est décidé de réaliser une estimation des travaux nécessaires à l'accessibilité intérieure du multi-commerce en vue d'un dépôt de dossier de demande de subvention. Mme le Maire rappelle qu'à ce jour, il est difficile d'obtenir d'autres aides que celles relatives à l'accessibilité versée par l'Etat.

• **Questions diverses :**

- ✓ **Contribution définitive de la commune au SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Giers) :** elle s'élève à 2 426.83€ (2.59 €/hab)
- ✓ **Installation compteurs Linky par EDF:** Mme le Maire informe l'assemblée que cette installation mérite une réflexion et un débat. Il est donc proposé qu'en amont, les élus prennent connaissance des documents et des études menées à ce sujet.
- ✓ **Demande particulière d'occupation salle polyvalente :** il a été demandé d'occuper la salle polyvalente pour un spectacle de marionnettes d'une heure avec possibilité de verser un don à la commune, si le nombre d'entrées est suffisant. Il est décidé de ne pas accepter ce type demande.
- ✓ **Courrier du chef de service technique de la MDR demandant d'informer les associations sur les conditions d'affichage pour une manifestation.** En effet, pour garantir le maintien de leur affichage une autorisation préalable est nécessaire au cours de laquelle seront précisées les prescriptions élémentaires sur le cadre réglementaire de l'affichage destiné à l'annonce d'une manifestation. Il ne doit pas être implanté sur la signalisation routière, ni sur le mobilier urbain, être situé à moins de 5 km du lieu de la manifestation, ne pas comporter d'indication de localité complétée par une flèche ou une distance, ne présenter aucun danger pour la circulation, ne pas comporter la reproduction d'un signal routier réglementaire, ne pas gêner la perception de la signalisation réglementaire, ne pas solliciter l'attention des conducteurs dans des conditions dangereuses de circulation.
- ✓ **Groupement des 4 cantons :** L'Assemblée Générale a lieu le 19/03 à Chazelles sur Lyon, à 14h00. M. Charbonnier et Mme le Maire y participeront.
- ✓ **Informations Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » :**
 - **Restitution Analyse des Besoins Sociaux :** le 3 mars, le service d'ingénierie sociale du Département a restitué l'analyse des Besoins Sociaux du territoire intercommunal commandée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Il apparaît que notre territoire souffre de façon cruciale du manque de transport (incidence sur l'isolement), manque de services d'accompagnement et d'animation pour la jeunesse, de logements adaptés pour les personnes âgées, de logement d'urgence...
 - **Maison de Services Au Public :** La Maison des Services qui abrite aujourd'hui le Relais de Service Public a été labellisée Maison de Services Au Public. Ainsi, le partenariat avec un certain nombre d'institutions publiques se renforce par des permanences et un accès à l'information pour la population.
 - **Pétition Transport à destination du Département, du SYTRAL et de la Région Auvergne Rhône Alpes :** un collectif d'usagers soutenu par Europe Ecologie Les Verts a mis en place une pétition dénonçant la réduction des navettes de transports collectifs pour notre territoire. Les élus sont encouragés à la signer.
- ✓ **Prochaines réunions CM :** 5 avril (vote budget), 3 mai, 7 juin, 5 juillet

Fait en Mairie le 15 mars 2016

Le Maire,